

Interview de Vincent PEILLON au Monde

Vincent Peillon, député européen, responsable éducation et jeunesse dans l'équipe de campagne de François Hollande, annonce un plan de résorption de la précarité dans l'éducation nationale lors d'un débat sur Le Monde.fr

Aziz El Ghayyouei : François Hollande souhaite 60 000 postes en plus dans l'éducation. Quels seront ces postes ?

Arnaud : Comment comptez vous financer l'embauche de 60 000 fonctionnaires dans l'éducation ?

Vincent Peillon : 80 000 postes ont été supprimés ces cinq dernières années dans l'éducation nationale. Nous en recréerons 60 000 programmés sur cinq ans, en même temps que nous arrêterons le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Ce seront majoritairement des postes d'enseignant pour permettre l'accueil des enfants de moins de trois ans qui est passé, en dix ans de gouvernement de droite, de 35 % à 11 %, pour remettre en place une formation des enseignants qui a été détruite, pour assurer dans de bonnes conditions les remplacements et pour permettre des progrès pédagogiques. Pensons, par exemple, au principe, plus de maîtres que de classes.

Mais il y aura aussi d'autres postes : personnels d'encadrement, auxiliaires de vie scolaire, infirmières et médecins. Nous ferons en sorte que ces postes soient ciblés sur les priorités que M. Hollande a fixées : la maternelle, l'école primaire et les établissements en difficulté. Par ailleurs, 5 000 seront aussi affectés aux premiers cycles universitaires où un effort particulier doit être conduit.

Enfin, la droite a considérablement accru la précarité et il nous faudra mettre en œuvre un plan de résorption de la précarité. Au total, il s'agit de recruter chaque année l'équivalent des départs à la retraite (28 000 à 30 000) et de rajouter 12 000 postes. Le financement de cette priorité nationale, posé comme tel par M. Hollande, est estimé en fin de dispositif, soit au bout de cinq ans, à 1,9 milliard d'euros annuels. C'est moins que la réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) faite par la droite cette année.

Melody : Le projet de M. Hollande pour l'école prévoit un rééquilibrage des profils scolaires dans les établissements. Comment allez vous procéder pour arriver à une réelle diversité sociale ?

Vincent Peillon : La carte scolaire était au cœur de la campagne 2007 et Nicolas Sarkozy avait annoncé sa suppression. En réalité, il l'a seulement assouplie mais c'est déjà trop. De récents rapports ont montré que la situation s'est aggravée pour les établissements qui sont davantage en difficulté et où la ségrégation scolaire, territoriale, sociale, s'est dramatiquement accrue.

Nous rétablirons donc la carte scolaire en cherchant des périmètres qui autoriseront cette mixité scolaire. En même temps, il ne faut pas demander à l'école de résoudre tous les problèmes de la société.

Il conviendra donc que cette politique de mixité scolaire s'accompagne d'une politique de solidarité des territoires et d'urbanisme, d'une politique sociale qui, seules, seront à même de vaincre, dans la durée, les inégalités et de soutenir le travail qui sera fait par l'éducation nationale.

Akli : L'ouverture faite par Richard Descoings [récemment décédé] à Science-po Paris pour les étudiants d'origine modeste ne doit-elle pas servir d'exemple pour réformer l'école et éviter la "reproduction sociale" ?

Vincent Peillon : La mixité scolaire est un objectif. Malgré des tas d'initiatives, dont celles tout à fait remarquables de Richard Descoings, nous devons constater que les inégalités continuent de s'accroître.

C'est le système tout entier qui doit être refondé plutôt que corrigé à la marge. Cela n'enlève rien au mérite de ces initiatives qui doivent être poursuivies. Mais notre ambition ne doit pas être seulement de corriger et il ne faudrait pas que ces initiatives valeureuses nous dispensent de traiter le problème de fond qui mine non seulement l'école mais la cohésion sociale tout entière.

Joedalessandro : Quelles mesures concrètes pour les écoles dans les quartiers sensibles ?

Vincent Peillon : Les écoles des quartiers sensibles doivent se voir doter de moyens particuliers. C'est là que doit s'exercer, dans l'intérêt de toute la nation, un effort particulier et soutenu. Nous devons refonder la politique d'éducation prioritaire. Par exemple : les équipes pédagogiques qui travaillent dans ces établissements doivent disposer de décharge horaire, leur permettant de mieux exercer leurs tâches.

Florence : Les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) ont quasiment disparu au cours des dernières années ; prévoyez vous de recréer des postes d'enseignants spécialisés pour remettre en place ces réseaux ?

Il y a une contradiction insupportable dans le discours de la droite qui consiste à vouloir individualiser les enseignements et qui, d'un autre côté, supprime les personnels dédiés à cette individualisation, en particulier les personnels spécialisés des réseaux d'aide. On notera que ce sont d'ailleurs toujours les enfants les plus en difficulté qui ont été victimes des choix budgétaires et idéologiques de ce gouvernement.

Dès la rentrée 2012, alors que le gouvernement a programmé encore 1 500 suppressions de postes de RASED, nous essaierons, en concertation avec le personnel et leurs représentants, de remédier aux situations les plus urgentes, dans la mesure des moyens disponibles et dans la durée, nous reviendrons sur les suppressions effectuées ces dernières années.

Loic : Le calendrier des vacances scolaires pour 2012-2013 n'est pas encore publié. Des changements seraient-ils prévus dans le cas d'une élection de M. Hollande ?

Vincent Peillon : Parmi les grandes réformes que nous voulons conduire, véritable refondation de l'école républicaine, la question des rythmes scolaires et de l'articulation entre temps scolaire et temps éducatif, est au cœur de nos préoccupations.

Nous devons avoir et partager avec les Français deux objectifs : refaire du commun entre les enfants et les élèves de France, cesser de les séparer, de lestrier. D'où notre position, par exemple, contre un palier d'orientation en fin de cinquième et pour permettre que le public regagne sur le privé.

Il y a 144 jours de classe par an pour les élèves du primaire du fait d'une réforme de la droite ; cela n'existe dans aucun autre pays. Cela fait des journées surchargées au détriment des élèves et du personnel, des apprentissages eux-mêmes et cela renvoie à la débrouillardise de chacun et au marché pour les autres jours.

Donc, nous posons cette question du temps scolaire et du temps éducatif : le temps de l'année, le temps de la semaine et le temps de la journée elle-même.

Mélanie : Qu'en sera-t-il du salaire des professeurs ?

Vincent Peillon : Les enseignants français, à tous les niveaux, primaire, secondaire, supérieur, ont des rémunérations trop basses et ces dernières années, les écarts avec leurs collègues étrangers se sont amplifiés.

D'autres fonctionnaires, de vocation, de mission, de dévouement, connaissent aussi des difficultés. On voit les problèmes rencontrés par les jeunes professeurs pour se loger et nous mesurons la gravité de la crise du recrutement qui est liée à la misérable réforme de la masterisation, mais globalement aussi, aux conditions de carrière et de rémunération.

Nous avons fait le choix de fixer comme priorité la refondation du système avec les enseignants, mais si les conditions budgétaires le permettent, nous envisagerons, dans un second temps, d'améliorer les conditions de carrière et de rémunération. Cette question ne saurait être tabou, même si nous sommes tous conscients de l'état désastreux des finances publiques laissé par la droite.

Fadette : Que ferez-vous des contractuels ?

Vincent Peillon : Comme chaque fois que la gauche revient, elle est obligée de résorber la précarité développée massivement par la droite, à tous les niveaux d'enseignement. Il y a 20 % de précaires dans les lycées professionnels, 15 000 recrutés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) chez les post-doc, le personnel de maintenance de l'informatique, etc. Dans la loi de programmation et d'orientation, nous présenterons un plan de résorption de la précarité.

JMF : Conserverez-vous le statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants ?

Vincent Peillon : Bien entendu. Et les diplômes nationaux et les concours nationaux. Et nous renforcerons le cahier des charges national de la formation des professeurs.

Benoît : **La gauche reviendra-t-elle sur les pouvoirs des chefs d'établissement, des présidents d'université ?**

Vincent Peillon : Il y a deux questions en une. Si le sujet est celui de l'évaluation faite par les chefs d'établissements, nous reviendrons dessus. Le gouvernement a tenté de passer en force malgré l'opposition de l'ensemble de la communauté éducative, chefs d'établissements compris. C'est un point de vue purement idéologique, le ministre Luc Chatel confondant chefs d'établissements et "patrons".

Pour ce qui concerne les présidents des universités, nous reviendrons sur la loi LRU (relative aux libertés et responsabilités des universités) avec deux objectifs : permettre une meilleure collégialité et le respect des libertés académiques, assurer aux universités les moyens nécessaires à leur fonctionnement.

La nouvelle loi que nous proposerons sera précédée d'assises de l'enseignement supérieur et de la recherche pour renouer la confiance avec les enseignants-chercheurs et les chercheurs, confiance brisée par le gouvernement de François Fillon qui a divisé la communauté, mis en concurrence les établissements et les chercheurs, menti sur les financements et trahi ses promesses.

Didier Chauvin : **Comment redonner de l'autorité aux enseignants alors que la multiplication des soutiens et des aides ne cessent de les affaiblir en apportant la preuve d'une certaine impuissance de ce qui se fait en cours et particulièrement pendant la séquence d'apprentissage ?**

Vincent Peillon : Le président de la République n'a cessé d'injurier les corps intermédiaires ; il continue dans la campagne. Il a développé une conception de la cité qui faisait du pasteur ou du curé des autorités plus justes que celle du professeur pour comprendre le sens de la vie. Il s'est moqué de ceux qui prétendent enseigner *La Princesse de Clèves*. L'autorité des professeurs suppose d'abord la considération et le respect des plus hautes autorités de l'Etat.

Ensuite, cette autorité intellectuelle et morale doit être accompagnée des moyens pour eux de se consacrer à leurs tâches, dans un climat serein. C'est pourquoi, M. Hollande souhaite qu'il y ait plus d'adultes dans les établissements, en dehors des professeurs, pour gérer l'année scolaire et même qu'un nouveau métier soit créé dans les établissements les plus difficiles et les plus exposés pour assurer la sécurité.

Emily : **Que prévoyez-vous pour la formation des enseignants ?**

Vincent Peillon : La formation initiale et continue des enseignants a été détruite ces dernières années, alors même que toutes les études montrent que des enseignants bien formés permettent une meilleure réussite des élèves. Nous allons recréer cette formation avec une ambition aussi grande que celle qui avait présidé au début de la III^e République à

l'établissement des écoles normales qui ont permis la mise en œuvre de l'école obligatoire, gratuite, laïque.

Nous créerons donc des écoles supérieures, du professorat et de l'éducation, dans laquelle se retrouveront les étudiants qui se destinent à enseigner quel que soit le niveau primaire, secondaire, supérieur, auquel ils se destinent.

Nous rétablirons une véritable année de stage et, pour permettre la mixité sociale, nous ouvrirons des pré-recrutements en utilisant les contrats d'avenir dont M. Hollande a annoncé la création.

Rémi : M. Hollande envisage-t-il de modifier le système de mutation des professeurs ?

Vincent Peillon : Certainement, il conviendra de le faire évoluer. Trop de difficultés existent et certaines contrarient durement des vies professionnelles ou des vies familiales obligeant à des choix douloureux. Cela doit se faire dans la concertation et ne relève pas des premiers grands objectifs de refondation, même si ce sujet est présent à notre esprit

Irti : Quid des collectivités locales dans votre réflexion sur l'école ?

Vincent Peillon : Elles jouent déjà un rôle très important dans l'organisation et le fonctionnement de notre système scolaire. Elles sont prêtes à faire encore davantage si les objectifs sont clairs et justes. Nous travaillons avec elles sur tous les grands sujets et, en particulier, l'articulation du temps scolaire et du temps éducatif précédemment évoqué.

Notre préoccupation est de veiller - c'est la responsabilité de l'Etat - à ne pas accroître les inégalités territoriales déjà trop fortes, et donc, à permettre une mutualisation ou une solidarité ou une péréquation des moyens.

Seb the king : La gauche va t'elle modifier l'évaluation du baccalauréat ?

Vincent Peillon : Ce n'est pas pour nous une priorité avant d'avoir pensé dans son ensemble l'articulation Bac -3, Bac +3, et fait une évaluation sérieuse de la réforme en cours du lycée dont chacun voit qu'elle pose de nombreuses difficultés. Je profite de cette occasion pour dire que nous aurons une attention toute particulière pour les lycées professionnels, leurs élèves et leurs professeurs, dont la situation est aujourd'hui difficile.

Tennocirf : Allez-vous refaire du français, des mathématiques et de l'histoire-géographie les matières essentielles de l'école élémentaire ?

Vincent Peillon : Nous allons d'abord supprimer les évaluations qui, aujourd'hui, paralysent pour une part le travail des enseignants et suspendre, pour lereformuler, le livret personnel de compétence.

Nous allons donner à l'école primaire, qui souffre du plus bas taux d'encadrement des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les moyens de sa réussite. Nous allons y former les professeurs, ce qui n'est plus le cas et ce qui est essentiel.

Nous allons revoir les programmes de 2008 et nous allons remettre en place un Conseil national des programmes (on peut l'appeler autrement) qui permettra que ce travail se fasse dans la transparence et en associant les personnes compétentes.

Dans cette perspective, les apprentissages fondamentaux sont essentiels, mais l'école de la République, depuis Jules Ferry, dont je reprends l'expression, a toujours voulu dispenser "*une éducation libérale*", c'est-à-dire permettre à tous les élèves d'avoir accès aux œuvres de la culture.

Gautier : A propos de ce "conseil national des programmes", envisageriez vous de permettre à des gens du privé de pouvoir y participer ?

Vincent Peillon : Il faut surtout permettre aux enseignants de participer, c'est-à-dire, à ceux qui connaissent les disciplines, la pédagogie, les élèves, les situations. Ce serait déjà un progrès notable. Et que cela se fasse dans la transparence.

Kim : Je suis élève en classe préparatoire à une grande école (CPGE) et mon école de commerce sera par la suite payante. Je devrais faire un emprunt ce qui ne me ravie pas. Quelles mesures sont proposés par M. Hollande sur les prêts étudiants?

Vincent Peillon : La condition étudiante est, avec la réforme du premier cycle universitaire, la priorité des propositions de M. Hollande pour l'enseignement supérieur. Dans cette perspective, il propose la création d'une allocation d'étude et de formation sous condition de ressources devant permettre aux étudiants les plus démunis de poursuivre leurs études sans travailler.

Notre objectif est que cessent la paupérisation de la condition étudiante, le recours de plus en plus fréquent et intense au travail, l'accroissement des inégalités dans les accès aux filières qualifiantes.

Alex : M. Hollande et le PS prévoient-ils une démarche pour réduire l'inquiétante "fuite des cerveaux" ?

Vincent Peillon : Le problème en France depuis longtemps, c'est l'absence de statut pour les docteurs qui ne sont pas reconnus dans les conventions collectives du privé, qui ne le sont pas non plus dans la fonction publique d'Etat ou territoriale. Nous proposerons donc cette double reconnaissance. Et un véritable statut pour les études doctorales. Et nous annulerons la circulaire Guéant-Bertrand pour permettre l'accueil dans de bonnes conditions des étudiants étrangers.

Aldebert : Serez vous, si M. Hollande est élu, ministre de l'éducation nationale ?

Vincent Peillon : L'expérience nous a appris que les ministères ne se distribuent pas avant les résultats et il appartiendra, s'il est élu, à M. Hollande de faire ses choix. Pour ce qui me concerne, j'ai déjà été très heureux si j'ai pu contribuer, à ses côtés, à faire qu'on parle à nouveau d'école, qu'elle redevienne une priorité à l'agenda politique et républicain, et qu'un consensus se dégage sur ce que pourrait être ce nouveau contrat entre l'école et la Nation.

Trois résultats sont déjà acquis : l'école est à nouveau une priorité du débat public ; il y a deux visions de l'école qui s'opposent, une vision de gauche, une vision de droite bien différenciées ; une large majorité de Français font plus confiance à M. Hollande pour réformer l'école qu'à M. Sarkozy.

Il nous restera à le faire.

Maryline Baumard et Eric Nunès